

## CHARTRE QUALITE 2026

*Parce qu'une situation d'urgence ne laisse aucune place à l'improvisation, l'UMASE s'engage à intervenir avec professionnalisme, réactivité et bienveillance auprès des équidés en détresse.*

*Cette chartre qualité formalise les valeurs et les engagements qui guident chacune de nos interventions, afin de garantir aux propriétaires, vétérinaires et partenaires un niveau de service élevé, centré sur la sécurité, le bien-être animal et le respect de la réglementation.*

### **Engagement n°1 : Réactivité**

L'UMASE assure une permanence téléphonique 24h/24 et 7j/7 au 0 801 79 15 15.

- Départ de l'équipe dans les meilleurs délais après validation de l'intervention.
- Information régulière du demandeur pendant l'intervention.
- Coordination directe avec le vétérinaire traitant ou de garde.

### **Engagement n°2 : Bien-être animal**

Chaque intervention est réalisée dans le respect du bien-être de l'équidé.

- Manipulations adaptées à l'état du cheval.
- Utilisation de matériels spécifiques de relevage et de transport.
- Limitation du stress et de la douleur.
- Respect de la réglementation relative à la protection animale.

### **Engagement n°3 : Sécurité**

La sécurité des personnes et des animaux est une priorité absolue.

- Personnel formé aux situations d'urgence.
- Matériel contrôlé et entretenu régulièrement.
- Analyse des risques avant chaque opération.
- Refus de toute intervention présentant un danger majeur non maîtrisable.

### **Engagement n°4 : Professionnalisme**

L'UMASE intervient dans le cadre de ses compétences.

- Collaboration avec les vétérinaires.
- Respect du secret professionnel.
- Neutralité et absence de jugement.
- Transparence sur les prestations réalisées.

### **Engagement n°5 : Matériel adapté**

L'UMASE maintient un haut niveau d'équipement.

- Véhicules entretenus et désinfectés.
- Harnais et matériels de levage vérifiés.
- Matériel de premiers secours disponible.
- Contrôles et reconditionnement des équipements après chaque intervention.

## CHARTRE QUALITE 2026

*Parce qu'une situation d'urgence ne laisse aucune place à l'improvisation, l'UMASE s'engage à intervenir avec professionnalisme, réactivité et bienveillance auprès des équidés en détresse.*

*Cette chartre qualité formalise les valeurs et les engagements qui guident chacune de nos interventions, afin de garantir aux propriétaires, vétérinaires et partenaires un niveau de service élevé, centré sur la sécurité, le bien-être animal et le respect de la réglementation.*

### **Engagement n°6 : Traçabilité**

Chaque intervention fait l'objet d'un suivi.

- Identification du cheval.
- Horaires de prise en charge.
- Prestations réalisées.
- Compte-rendu transmis sur demande.

### **Engagement n°7 : Formation continue**

L'UMASE s'engage à maintenir et développer les compétences de ses intervenants.

- Veille technique et réglementaire.
- Participation à des formations professionnelles.
- Retour d'expérience après interventions complexes.

### **Engagement n°8 : Éthique associative**

L'UMASE agit dans l'intérêt des équidés et de leurs propriétaires.

- Respect des animaux.
- Respect des intervenants vétérinaires.
- Respect des propriétaires.
- Respect des structures partenaires.

### **Engagement n°9 : Disponibilité territoriale**

- Intervention sur un large secteur géographique.
- Mobilisation des moyens adaptés selon la situation.
- Développement continu du réseau de partenaires.

### **Engagement n°10 : Collaboration vétérinaire**

- Aucune intervention médicale hors cadre réglementaire.
- Travail en étroite coordination avec le vétérinaire référent ou de garde.
- Transmission des informations utiles à la prise en charge du cheval.

## CHARTRE QUALITE 2026

*Parce qu'une situation d'urgence ne laisse aucune place à l'improvisation, l'UMASE s'engage à intervenir avec professionnalisme, réactivité et bienveillance auprès des équidés en détresse.*

*Cette chartre qualité formalise les valeurs et les engagements qui guident chacune de nos interventions, afin de garantir aux propriétaires, vétérinaires et partenaires un niveau de service élevé, centré sur la sécurité, le bien-être animal et le respect de la réglementation.*

### **Engagement n°11 : Respect de l'animal jusqu'au bout**

- Accompagnement des chevaux blessés, malades ou en fin de vie avec dignité.
- Prise en compte du bien-être animal dans toutes les décisions opérationnelles.
- Respect des propriétaires dans les situations émotionnellement difficiles.

### **Engagement n°12 : Respect des lieux d'intervention**

- Respect des installations équestres et des propriétés privées.
- Remise en état de la zone d'intervention dans la mesure du possible.
- Gestion responsable des déchets liés aux soins et à l'intervention.

### **Engagement n°13 : Sensibilisation et prévention**

- Participation à la diffusion des bonnes pratiques de sécurité autour du cheval.
- Conseils de prévention auprès des propriétaires et organisateurs.
- Contribution à l'amélioration de la prise en charge des urgences équinnes.

### **Engagement n°17 : Excellence opérationnelle**

- Recherche permanente des meilleures pratiques de prise en charge.
- Investissement dans des équipements spécialisés.
- Veille technique et réglementaire continue.

